

**ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023**  
**Procès-verbal du conseil d'école n°1- jeudi 10 novembre 2022**

**Présents :**

**Élus :** M. DEROUET Stéphane, M. BLOYET Pierre, Mme PE Dominique et Mme DESBOIS Delphine  
**Représentants des parents d'élèves :** Mmes PAYNOT Coralie, LEDAIS Sophie, GINESTET JACQUET Magali et PIGERE Lucille et M. TARISTAS Michel  
**Enseignants :** Mmes MÊME Elisabeth, BRICHET Claire et GROUBATCH Patricia et M. CAILLY François

**Excusés :**

**Maire :** M. NIVELLE Laurent  
**Inspecteur de l'Éducation Nationale :** M. BLUTEAU Yoann  
**Déléguée Départementale de l'éducation Nationale :** Mme GLEMET  
**Enseignantes :** Mme LATANIERE Sylvie  
**Membres du RASED (Réseau d'aides spécialisées)**  
**Représentants des parents d'élèves :** Mmes PELTIER Adeline, RODAYER Estelle et GUILLEMET Mathilde

Ouverture de la séance à 18h.

**1 -Membres du conseil d'école 2022-2023**

Pour rappel, sont membres du conseil d'école : le directeur, le maire et un conseiller municipal (Mme DESBOIS), les quatre représentants des parents d'élèves titulaires (voir paragraphe 2), un enseignant par classe, le DDEN, l'Inspecteur de l'Éducation nationale et un maître du RASED.

Les membres du conseil municipal et toute autre personne dont la consultation est jugée utile, selon l'ordre du jour, assistent au conseil d'école avec une voix consultative.

Présentation du rôle des représentants de parents d'élèves ainsi que les missions du conseil d'école.

**2-Élections des représentants de parents d'élèves**

Les élections ont eu lieu le vendredi 07 octobre, les personnes ayant participé à leur préparation sont remerciées. Sur 146 inscrits, il y a eu 88 votants dont 11 votes nuls. La participation a été de 60.27%.

Années	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
% votants	52	65	59	63	51,82	53,52	53,24	55,97	60.27

Sur 4 postes à pourvoir, 4 ont été pourvus.

Classes	Représentants titulaires	Remplaçants
<b>PS-MS</b>	GINESTET JACQUET Magali	PELTIER Adeline
<b>GS-CP-CE1</b>	LEDAIS Sophie	PAYNOT Coralie
<b>CE1-CE2-CM1</b>	TARISTAS Michel	GUILLEMET Mathilde
<b>CM1-CM2</b>	RODAYER Estelle	PIGERE Lucille

Pour communiquer avec les parents d'élèves, les représentants élus sont joignables à l'adresse électronique : [parents.stclem@laposte.net](mailto:parents.stclem@laposte.net)

Il y a également une boîte aux lettres à côté de la salle des fêtes. Attention à ne pas la confondre avec celle de l'association des parents d'élèves qui se trouve dans le hall de l'école.

### **3-Effectifs à la rentrée 2022 et personnel de l'école**

<b><u>Années</u></b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
<b><u>Effectifs rentrée</u></b>	<b>125</b>	<b>117</b>	<b>111</b>	<b>111</b>	<b>101</b>	<b>107</b>	<b>114</b>	<b>104</b>	<b>96</b>	<b>100</b>

<b><u>Niveaux</u></b>	<b>PS</b>	<b>MS</b>	<b>GS</b>	<b>CP</b>	<b>CE1</b>	<b>CE2</b>	<b>CM1</b>	<b>CM2</b>
<b><u>Effectifs</u></b>	15	9	8	13	11	12	20	12

<b>E. MEME</b>	<b>P.GROUBATCH S. LATANIERE</b>	<b>F.CAILLY S. LATANIERE</b>	<b>C. BRICHET</b>
15 PS - 9 MS <b>24</b>	8 GS - 13 CP - 5 CE1 <b>26</b>	6 CE1 – 12 CE2 – 6 CM1 <b>24</b>	14 CM1 – 12 CM2 <b>26</b>

100 élèves (moyenne par classe : 25 élèves)

Pour rappel : l'accueil de TPS sera envisagé l'année prochaine si l'effectif de la classe de maternelle est inférieur à 24.

### **Le personnel de l'école hors enseignants :**

4 AESH (Frédérique Lévêque, Julie Rivier, Marina Levannier et Céline Pillon) qui soutiennent dans leurs apprentissages des enfants à besoins particuliers.

2 ATSEM (Nathalie David et Noëlla Perdreau) qui travaillent auprès des enseignantes des classes maternelles et s'occupent de la garderie périscolaire.

Malheureusement nous n'avons pas trouvé de service civique cette année.

Des agents municipaux qui s'occupent de la cantine, de la sieste des petits, du ménage, de la surveillance et des activités du midi... (Frédéric Cantin, Sandra Bodin, Nathalie Robichon, Julie Wanderstein et Laura Despeignes.) auxquels se rajoutent les employés municipaux qui s'occupent des bâtiments et des espaces verts.

Nous remercions très chaleureusement Magali Domergue qui nous quitte après de nombreuses années à l'école afin de pouvoir réaliser de nouveaux projets.

### **4-Règlement intérieur de l'école**

Comme chaque année le règlement intérieur est revu, corrigé et voté lors du premier conseil.

Il n'y a pas de mises à jour apportées cette année.

Le règlement est adopté à l'unanimité. Il sera distribué dans les cahiers de liaison, pour signature avec la charte de la laïcité à l'école début novembre.

### **5-Projets pédagogiques à venir**

#### **5.a- Financement :**

La mairie confirme le renouvellement du budget de 900€ accordé à l'école pour couvrir des frais de transport.

Le reste des dépenses est pris en charge par l'APE à hauteur en moyenne de 400€ par classe.

Nous remercions l'ensemble des familles qui participent à la vie de l'APE et permettent ainsi à chaque classe de réaliser des projets.

Le budget pour les sorties reste inchangé cette année en accord avec la mairie malgré l'augmentation des prix. En effet, les 55 élèves de CE1/CE2/CM1/CM2 doivent partir en classe transplantée en avril 2023 ce qui représentera un budget d'environ 6050€ pour la mairie (55 élèves X 110€).

### **5.b- Projet inter-cycles :**

Inscription au PLC (Prix Littéraire de la Citoyenneté) de toutes les classes de l'école. Les thèmes abordés par la sélection sont en lien avec le vivre ensemble.

Le « Contrat endurance » de l'école en mars/avril dans le parc de la Cincinelle pourra, on l'espère, avoir lieu cette année après deux années de pause.

Séances de natation : elles concernent les élèves de la GS au CE2. Elles auront lieu de mars à juin dans le nouveau bassin de Longué-Jumelles, les lundis après-midi, sur 9 séances. Nous aurons besoin de parents qui possèdent l'agrément pour nous accompagner. **Les dates prévisionnelles d'agrément sont le lundi 27 février à 13h30 et le vendredi 3 mars à 13h30 à la piscine de Longué-Jumelles.**

Piste routière : La piste vélo et le circuit de maniabilité seront installés dans l'école la semaine du 14 au 18 novembre. Toutes les classes pourront en profiter. Nous remercions M. Tavernier qui gère entièrement cette action. Une deuxième semaine sera envisagée en fin d'année scolaire.

Bibliothèque : Tous les élèves de l'école se rendent à la bibliothèque une fois tous les 15 jours depuis fin septembre. Ils peuvent alors emprunter un ou deux livres durant ces 2 semaines. Aujourd'hui, tous les enfants de l'école sont affiliés au réseau de bibliothèques l'imagin'R.

Nous remercions les bénévoles pour leur implication.

### **5.c- Projets par classe :**

**La classe de PS-MS** : Le fil conducteur du projet de cette année, en lien avec la classe des GS-CP-CE1, est le travail autour du corps et des émotions.

Pour illustrer ce travail, 2 sorties dans les musées du DAM sont prévues :

- le jeudi 6 avril, matin, au musée Joseph Denais de Beaufort pour une visite découverte intitulée "A vos sens, prêts, partez !" (Coût hors transport : 37.5 €)
- le jeudi 11 mai, au musée Jules Desbois de Parçay les Pins, pour une visite "Le corps en mouvement" et un atelier "bonhomme fil de fer", avec pique-nique (coût hors transport : 57.5€)

Les devis pour les transports sont en cours.

**La classe de GS-CP-CE1** : Le projet autour du corps concernera les élèves de GS-CP. 2 sorties au musée sont prévues :

- Jules Desbois de Parçay-les-Pins: le mardi 4 avril, une visite-atelier "Le corps en mouvement" avec modelage d'un bonhomme fil de fer.
- Le vendredi 7 avril une seconde visite -atelier dans le même musée "Autour du portrait" avec le modelage d'un buste et un travail autour des expressions du visage.

Ces 2 sorties se feront à la demi- journée avec pique-nique.

**La classe de CE1-CE2-CM1** : Les élèves de CE1/CE2 partiront cette année en classe de mer la semaine du 3 au 7 avril 2023 au centre du Porteau à Talmont St Hilaire. Le coût par élève est estimé à 330 euros (prise en charge pour un tiers par la municipalité, un tiers par l'association des parents d'élèves et un tiers par les familles.)

La société Kyrielle interviendra dans la classe le 28 novembre de 14h à 16h pour proposer l'animation : « s'initier au réemploi ». Tous les élèves de CE1/CE2 profiteront de cette action.

En partenariat avec le syndicat mixte du bassin de l'Authion madame Huet de la fédération de pêche 49 interviendra dans la classe le lundi 16/01/2023 de 13h50 à 16h30 pour les élèves de CE1/CE2 afin de proposer l'animation « heureux comme un poisson dans l'eau ».

**La classe de CM1/CM2** : Les élèves de CM1/CM2 partiront également cette année en classe de mer la semaine du 3 au 7 avril 2023 au centre du Porteau à Talmont St Hilaire. En effet, ce projet n'avait pas pu se faire en 2021 en raison de la situation sanitaire.

La société Kyrielle interviendra dans la classe le 29 novembre de 14h à 16h pour proposer l'animation : « de la matière à la matière ». Tous les élèves de CM1/CM2 profiteront de cette action.

En partenariat avec le syndicat mixte du bassin de l'Authion madame Huet de la fédération de pêche 49 interviendra dans la classe le mardi 17/01/2023 de 13h50 à 16h30 pour les élèves de CM1/CM2 afin de proposer l'animation « heureux comme un poisson dans l'eau ».

Suite à la proposition de M. Pégaz-Blanc le boulanger de St Clément les élèves de CM2 participeront à une action en faveur du téléthon en aidant à la confection de brioches le lundi 14/11.

## **6-Programme pHARe**

Le programme pHARe est un programme national de lutte contre le harcèlement à l'école.

L'école a signé la charte d'engagement n°1. Nous avons donc mis en place un plan de prévention et un protocole d'intervention.

Le plan de prévention reprend toutes les composantes indispensables à la mise en œuvre d'un climat scolaire serein et sécurisant (qualité de vie à l'école, partenariat, les actions de prévention, la coéducation, la coopération et la justice scolaire).

Un travail sera effectué dans les classes primaires et le protocole d'intervention sera explicité et affiché.

Les enseignants pourront s'appuyer sur le protocole de traitement qui est proposé au niveau national et qui permet de mieux appréhender et définir les situations de harcèlement dans les écoles.

## **7-Bilan des évaluations nationales CP et CE1**

Les élèves de CP CE1 ont passé en septembre les évaluations nationales (français et mathématiques) et les CP passeront une deuxième session en janvier.

Ces évaluations permettent de donner une vision assez claire du niveau des élèves et de leurs difficultés. Elles confortent également les observations des enseignants.

Suite à ces évaluations, des actions de soutien ont été mises en place par le RASED durant la première période.

Des actions de remédiation seront également réalisées dans les classes et une attention particulière sera portée aux élèves fragiles afin de leur permettre d'évoluer à leur rythme en leur proposant par exemple des temps d'APC. (Activités pédagogiques complémentaires)

## **8-Sécurité**

### **Exercice de type « attentat intrusion »**

L'instruction relative aux mesures de sécurité dans les écoles et les établissements scolaires, prévoit l'organisation d'un exercice de type « attentat intrusion » dans les écoles, au premier trimestre.

L'école reste un lieu d'apprentissage de l'exercice individuel et collectif de la citoyenneté. Les élèves, en fonction de leur âge, y sont formés, informés, ils apprennent à se préparer au mieux aux situations de crise et à savoir réagir.

Les écoles sont désormais dotées d'un Plan Particulier de Mise en sûreté « attentat-intrusion ».

**Classe de PS-MS** : l'exercice prend la forme d'un jeu pour apprendre à se repérer et à se déplacer silencieusement dans l'école.

**Classes de GS-CP-CE1 / CE1-CE2-CM1** : l'exercice consiste à se déplacer silencieusement dans l'école sans se faire remarquer.

**Classe de CM1/ CM2** : un temps d'échange préalable peut avoir lieu pour expliquer l'intérêt de l'exercice, ainsi qu'un temps d'évaluation. Les élèves doivent quitter rapidement la classe en silence pour se regrouper à l'extérieur de l'école.

### **Exercice de type « alerte incendie »**

Un exercice a été réalisé le mardi 11 octobre.

### **Exercice de type « risques majeurs »**

Exercices effectués avant les vacances de la Toussaint.

Les travaux dans l'école vont nous amener cette année à revoir les plans d'évacuation.

## **9-Travaux et équipements**

### **9.a- Réalisés**

Les enseignants remercient la municipalité pour :

- Les travaux d'entretien réguliers de la cour et des bâtiments.
- L'isolation phonique du petit réfectoire.
- Les travaux réalisés afin de permettre l'évacuation de l'eau de pluie dans la cour des grands.

### **9.b-A venir**

- Finalisation de la nouvelle salle d'activités et des nouvelles toilettes.

### **9.c-Demandés**

- Aménagement de la cour primaire (bac à sable...). La mairie propose d'associer les élèves à la réalisation de ce projet.
- Ajout d'un panneau d'affichage sous le préau de la cour maternelle.

## **10-Questions diverses : cantine, garderie, temps d'activités périscolaires...**

Une famille remercie l'APE pour la mise en place d'une vente de photos individuelles.

Une famille regrette que les vélos ne soient pas rangés à l'abri le temps des travaux.

Le PV du conseil d'école se doit de retranscrire l'ensemble des points qui ont été abordés lors du conseil. Il est de la responsabilité de chacun d'en prendre connaissance sachant que certains points de l'ordre du jour sont discutés tandis que d'autres sont justes informatifs.

Clôture de la séance : 19h45

Président de séance,  
François Cailly

